



Avant la plateforme de débat sur internet, un atelier citoyen

Le Conseil général du Val de Marne associe les personnes concernées aux décisions publiques qui les concernent.

Il agit dans le secteur du handicap.

Il a mis en place un atelier citoyen pour donner la parole aux personnes en situation de handicap mental, mieux connaître leurs usages et leurs besoins.

Il a recueilli des idées nouvelles.

Les propositions des citoyens doivent enrichir les actions du Conseil général.

Cette action est une expérimentation au cœur de la loi de 2002 et de 2005 sur la participation des usagers.

Elle s'inscrit dans le cadre du **projet européen D-Active** sur la citoyenneté des personnes handicapées.

14/05/13 contact : accueil-dspaph@cg94.fr page 1

L'atelier citoyen a été organisé avec **l'ETAI** et l'**AFASER**, deux établissements du Val-de-Marne qui accueillent du public.





26 participants volontaires se sont réunis en juin et juillet 2012 (10 femmes et 16 hommes âgés de 19 à 69 ans).

Ils fréquentent des services financés par le Conseil général (accueil de jour, foyer de vie, d'hébergement, ESAT, SAVS).

L'atelier a duré 5 jours.

Les personnes ont partagé et discuté. Elles ont formulé des propositions pour améliorer les actions du Conseil général.

Les ateliers ont privilégié des modes d'expression simples :

- des échanges créatifs en petits groupes,
- l'oral plutôt que l'écrit,
- l'image, le dessin, la photo

... le tout dans une ambiance conviviale!

D'abord, les personnes ont évoqué les thèmes de la vie quotidienne.

Puis, le Conseil général a défini des questions à partir des problèmes prioritaires indiqués par les personnes et des actions dont il est responsable. La Vice-Présidente chargée des solidarités avec les personnes âgées et les personnes handicapées, Madame Jeanvoine, a posé 4 questions aux personnes de l'atelier. Les questions portaient sur :

- Le logement
- Les déplacements dans la ville et les transports
- L'autonomie
- Le regard des autres

Les personnes ont réfléchi à des idées et solutions. A la fin de l'atelier les personnes ont présenté leurs recommandations la Vice-Présidente.

158 recommandations réunies dans « l'avis citoyen » ont été proposées par les personnes de l'atelier au Conseil général.

Après l'atelier citoyen...

Le Conseil général, ses services et tous les élus concernés par les recommandations travaillent sur la façon d'intégrer ces recommandations dans l'action réalisée.

Le Président du Conseil général présentera le 17 juin 2013 les décisions prises : les recommandations retenues et les raisons des recommandations qui ne seraient pas retenues.

Et aussi, débat sur internet...

Le Conseil général souhaite élargir le débat et recueillir des propositions d'un plus large public : personnes, professionnels, parents, entourage, associations, institutions etc...

Il a décidé d'expérimenter une plateforme pour tous simple d'utilisation.

14/05/13 contact: accueil-dspaph@cg94.fr page 3